

VISION DE L'OMS POUR LE CONGO

« UN DÉVELOPPEMENT SANITAIRE MAÎTRISÉ, À MÊME DE PRODUIRE DES SERVICES PERFORMANTS À MOINDRE COÛT, EN PARTICULIER POUR LES POPULATIONS CONGOLAISES LES PLUS PAUVRES ET LES PLUS VULNÉRABLES »

JOURNEE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME 2011

Un carnaval organisé à Brazzaville pour sensibiliser les populations afin de capitaliser les progrès et renforcer l'impact

Dans le cadre de la célébration de la 4^{ème} édition de la Journée mondiale de lutte contre le paludisme, sous le thème « **Faire des progrès et avoir un impact** » et le slogan « *Ensemble, nous pouvons faire plus* », le Gouvernement, en présence de ses principaux partenaires dans la lutte contre le paludisme, a procédé ce 26 avril 2011 au lancement d'un carnaval dans la ville capitale Brazzaville, en vue d'informer et de sensibiliser davantage les populations sur l'endémie et sur les moyens à utiliser pour prévenir ou guérir la maladie.

Pour ce faire, une cérémonie a été organisée dans les jardins du Ministère de la Santé et de la Population, sous le patronage du Ministre de tutelle, le Professeur Georges MOYEN. Deux allocutions y ont été respectivement



Vue du carnaval organisé sur les grandes artères de la ville capitale Brazzaville



prononcées par le Représentant de l'OMS au Congo, le Dr Youssouf GAMATIE et le Ministre de la Santé et de la Population.

Présentant le paludisme comme étant à la fois une menace pour le devenir du Congo et une urgence, le Ministre de la Santé et de la Population a justifié cette situation en rappelant qu'au Congo, « le paludisme demeure un problème majeur de santé, car il constitue la première cause de consultation dans les formations sanitaires ambulatoires. Chez les enfants de moins de cinq ans, il est la première cause de morbidité avec plus de 60% de consultations et des hospitalisations dans les formations sanitaires; il en est aussi la première cause de mortalité, y compris des décès maternels ». Cette réalité a amené le Congo à faire de la lutte contre cette endémie une priorité nationale, « qui s'inscrit aussi dans le cadre de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), notamment l'Objectif n°4 ».

Outre ce dernier fait qui constitue une avancée dans la lutte contre le paludisme, le Pr MOYEN y a également inscrit la politique active de recherche de nouveaux financements ayant permis au Congo de bénéficier d'une subvention du Fonds Mondial pour la lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme, de réaliser de nombreuses activités grâce aux financements de la Banque Mondiale. « Ces financements contribuent à l'amélioration des performances en matière de réponse à cette endémie », a-t-il précisé.

Abordant les perspectives dans le cadre



Au 1er rang, de g. à droite: l'Inspecteur Général de la Santé, le Directeur du cabinet du MSP, le Ministre de la Santé et de la Population, le Représentant de l'OMS/Congo, le Directeur Général de la Santé



Le Ministre de la Santé et de la Population prononçant son allocution



A l'extrême droite, le délégué du Représentant de l'UNFPA, à ses côtés, le délégué du Représentant de l'UNICEF

de la lutte contre le paludisme au Congo, le Ministre de la Santé et de la Population a affirmé que « l'année 2011 doit marquer une étape importante dans le processus de la lutte contre le paludisme par la mise en commun des énergies et des intelligences, une recherche plus hardie des moyens innovants, un partenariat consolidé et toujours plus dynamique, une participation communautaire davantage active ».



Le Représentant de l'OMS au Congo prononçant son allocution

Pour ce faire, le Pr Georges MOYEN a indiqué une prescription faite à tous les services compétents et relative à une évaluation rigoureuse de lutte contre le paludisme qui s'articulera notamment sur: i) l'identification des zones de dysfonctionnement du Programme National de lutte contre le Paludisme (PNLT), grâce à des enquêtes de satisfaction auprès de la communauté et des prestataires de santé; ii) la disponibilité des médicaments; iii) l'élaboration des termes de référence du PNLT pour un repositionnement de la gratuité du traitement contre le paludisme; iv) l'organisation des journées de concertation sur la prise en charge du paludisme.

« Ainsi, au regard de l'urgence et du défi que constitue le paludisme pour la nation toute entière, a conclu le Pr MOYEN, je lance un appel pressant aux malades, pour une fréquentation régulière des formations sanitaires afin d'y recevoir gratuitement le traitement antipaludique, aux personnels de santé, pour une qualité accrue des prestations, aux communautés de base et aux leaders traditionnels d'opinion pour une grande fluidité de l'information sur la maladie et, enfin, à la communauté

scientifique de notre pays pour une participation massive et de qualité sur des problématiques diverses visant de près ou de loin à renforcer la lutte contre le paludisme ».

Notons que l'allocution du Représentant de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) au Congo, a essentiellement consisté à rendre public le message du Directeur Régional de l'OMS pour l'Afrique, le Dr Luis Gomes SAMBO à l'occasion de cette Journée célébrée le 25 avril.

« Je lance un appel aux Gouvernements, aux parlementaires, aux organisations non gouvernementales, au secteur privé, à la société civile, aux organisations professionnelles et à toutes les communautés exposées, pour qu'ils fassent le point de nos réalisations communes et mobilisent les ressources financières et humaines de manière décisive en vue d'accélérer davantage la prévention et le contrôle du paludisme et, ainsi, contribuer au progrès socioéconomique des pays de la Région africaine », a conclu le Dr Youssouf GAMATIE, au nom du Directeur Régional de l'OMS pour l'Afrique.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter:

bidoungan@cg.afro.who.int (Dr N. BIDOUNGA, ATM); biboussib@cg.afro.who.int (Mr B. BIBOUSSI, HPR/HIP)